

Fête de la patate

Le dimanche 11 septembre Cervières a fêté sa patate, sous un soleil radieux. Démonstration d'arrachage, stands de produits locaux, Kermesse, animations-spectacles étaient au programme de cette journée bien chargée. La buvette et la restauration sur place se sont laissées surprendre par l'affluence massive imprévue de visiteurs mais bienvenus! Un gros succès pour la 1ère édition de cette fête qui de plus, a été largement relayée par les médias locaux.

L'évènement était porté par la nouvelle association « Le collectif de la vallée de Cervières ».



Jardins municipaux

La 1ère saison passée il est temps de faire le bilan des réussites/difficultés afin de renouveler (ou pas !) au mieux cette expérience. Merci de répondre à l'invitation « Doodle » que vous allez recevoir sous

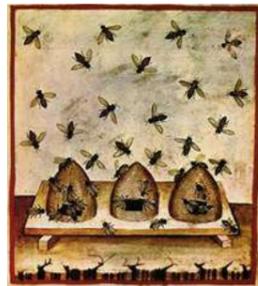
peu pour une réunion entre mi et fin octobre. La présence de tous est indispensable. Les membres du conseil municipal volontaires ou nouveaux candidats, bienvenus également. Si pas d'accès internet contacter Catherine au 06 72 85 87 46.



Des jardiniers et des abeilles ...

Dès les premières chaleurs, elles donnent le signal du réveil de la nature. Une fois repéré un champ de plantes mellifères, les abeilles éclairées reviennent à la ruche et se livrent à une petite danse afin d'indiquer à leurs congénères où se trouve l'adresse à nectar. Dès 1852, Darwin a démontré le rôle irremplaçable des insectes pollinisateurs dans « le rapport complexe qui relie entre eux des plantes et des animaux fort éloignés les uns des autres », « nous pouvons considérer comme probable que, si les bourdons venaient à disparaître, la pensée et le trèfle deviendraient aussi rares ou disparaîtraient complètement ». A contrario, une colonie d'abeilles dans un champ favorise un développe-

ment harmonieux des fruits et légumes. Chaque année, 300 000 ruches disparaissent en France. La mortalité hivernale des abeilles, qui était de 5 % il y a 20 ans, atteint 30 % aujourd'hui. Dans le même temps, les rendements se sont effondrés, passant de 70 à 15 kg de miel par ruche. Avant d'installer un rucher, il faut informer ses voisins et connaître la liste des obligations administratives (préfecture, direction départementale des services vétérinaires... En général la réglementation stipule que toute ruche doit être à plus de :



à usage collectif (école, hôpitaux, hlm, caserne, poste, gare ...) - 20 mètres d'une voie publique - 20 mètres de toute propriété privée Sachez que d'avoir respecté la législation ne suffira pas à garder de bonnes relations de voisinage le jour où il y aura un problème. Soyez donc très généreux dans les distances imposées par la législation. Afin de permettre le suivi des abeilles, chaque propriétaire apiculteur ou détenteur de ruches doit chaque année effectuer la déclaration obligatoire de détention et d'emplacement

de son rucher: - Entre le 1er septembre et le 31 décembre - Ou dès le début d'activité, au moment de l'installation des ruches. Cela concerne toutes les activités, de loisir ou professionnelle, entrepreneur ou agriculteur, producteur de miel, d'essaims, de reines, et d'autres produits de la ruche... L'identification des ruches sur le terrain nécessite l'obtention d'un numéro NAPI qui doit être affiché sur le panneau situé à l'entrée du rucher ou sur au moins 10 % des ruches du rucher. Il vous faut aussi souscrire à une assurance pour couvrir votre responsabilité civile en cas d'accident mettant directement en cause vos abeilles. **Déclaration en ligne:** mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Août: tournage de l'épisode 7

ALEX HUGO, série Briançonnaise, et Cerveyraine !...

Un grand succès d'audience pour la série! Près de 5 millions de téléspectateurs pour les 2 épisodes inédits diffusés en septembre sur France2. Le dernier épisode (5) intitulé « la dame blanche », a été tourné partiellement à Cervières en octobre 2015. On a pu y apercevoir de nombreux lieux comme l'ancienne école, reconverte en bureaux de police ru-

rale, le cimetière, le Bourget ... 3 épisodes seront tournés cette année dans le Briançonnais (dont Cervières), devenu désormais lieu de tournage récurrent de la série! **Courant octobre au Laus et au chef lieu, à l'occasion du tournage de l'épisode 8, des scènes seront tournées de nuit (minuit au plus tard), la production s'excuse de la gêne qui pourrait être occasionnée et vous remercient de votre compréhension.**

MAIRIE PRATIQUE OUVERTURE AU PUBLIC:
LUNDI ET MERCREDI : 9H-12H 14H-16H30
VENDREDI : 8H30-11H30

MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU 05100 CERVIERES
04.92.20.42.42
cervieres@ccbrianconnais.fr



Dépôt Légal en Sous-préfecture n° 2009-01-2
Directeur de publication: Jean-Franck VIOUJAS
Réalisation : L. GUILLAUD / J-F VIOUJAS / C. LIONNET / D. BAS



Pour faire partie de la liste de diffusion de la Mairie, et recevoir le bulletin d'informations, envoyez vos coordonnées par email : cervieres@ccbrianconnais.fr



CERVIERES

LE BULLETIN

TRIMESTRIEL - NUMERO 21 - SEPTEMBRE 2016

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU
05100 CERVIERES

ACTUALITE

PLU

Une première réunion publique d'information concernant l'élaboration du PLU de la commune s'est tenue le 28 juillet. Il a été présenté un diaporama reprenant les thèmes suivants :

Rappel réglementaire ; Pourquoi réviser le POS actuel ; Le contenu et le calendrier de réalisation de l'élaboration du PLU ; Compatibilité avec le projet de SCoT du Briançonnais ; Premiers éléments de diagnostic.

Ce dossier et celui de l'AVAP sont consultables en mairie

Une autre réunion publique pour présenter l'avancement de cet important projet est programmée avant la fin de l'année.

TRAVAUX D'AUTOMNE

Avant l'hiver et les premières chutes de neige, quelques travaux votés et budgétés sont programmés:

- Réfection totale du revêtement des deux entrées du pont des vignes
- Consolidation de murs de soutènement et aménagement d'une ruelle (arrière musée) au chef-lieu
- Création d'un réseau d'eau pluvial chemin du Col d'Izoard au hameau du Laus
- Réhabilitation de l'emplacement au cimetière des Morts pour la France

Comme souvent ces travaux entraineront quelques perturbations et contraintes pour les riverains, d'avance merci à tous de votre compréhension et patience.

Par contre, la réalisation d'un parking au pont des vignes, parking dédié aux randonneurs et aux cars de scolaires se rendant au Chenaillet ne sera pas possible cette année. Ce terrain communal étant occupé par du matériel agricole.

HIVER 2016/2017

Le système de billetterie évolue ! Fini les tickets autocollants, nous passons au numérique, les forfaits seront des cartes magnétiques rechargeables (comme en alpin).

Elles seront facturées 1€ lors du 1er achat, ensuite elles seront rechargeables indéfiniment. Le système est en place pour tous les types de pass (saison, journée, semaine...). Le contrôle sur piste se fera à l'aide d'un lecteur numérique.

Aucune augmentation de tarifs pour la saison 2016/2017 !

Vous n'avez pas acheté votre pass saison super primeur au tarif de 100€? Vous pouvez encore l'acheter au tarif primeur de 120€ jusqu'au 15 novembre (uniquement sur le site de nordicalpesdusud.com), vous pouvez déjà y acheter aussi votre pass saison Cervières au tarif unique de 55€. Dès l'ouverture du site nordique, vous aurez aussi le pass saison « Escartons », valable sur les sites de « Val des Prés - les Alberts - Névache - Cervières » au tarif de 79€.



Nouveau à la location au foyer de ski de fond: LE SNOOC !

Equipement 2 en 1 qui permet d'explorer la montagne en toute simplicité avec des skis équipés de peaux pour la montée, puis très facilement, transformez-le en luge pour la descente !

2 types de matériels seront disponibles à la location:

Le snooc "complet rando/luge": pour une montée avec skis et peaux puis luge (utilisable avec des chaussures de marche ou après-ski)

Le snooc "luge": conçu uniquement pour la descente (montée à pied ou en raquettes)

Tarifs: Snooc complet: 1/2 Journée: 18€ ; Journée: 25€ / Snooc luge: 1/2 Journée: 14€ ; Journée: 18€

PENSEZ A RESERVER, IL N'Y EN AURA PAS POUR TOUT LE MONDE !

Festi nordic La commune a été retenue pour recevoir l'animation, reprenez bien la date:

**Dimanche
12 février 2017**

Nouveau concept à découvrir!



Le programme **traces douces** est reconduit, nous souhaiterions l'étendre aussi aux vacances de Noël. Nous recherchons des nouvelles animations sur le thème de la nature, du patrimoine, de l'agriculture, également des sorties encadrées en raquettes, skis de fond, rando nordique...

Merci de contacter rapidement la Mairie si vous êtes intéressé(e).

EDC, suivi du chantier

Bâtiment usine :

Après terrassement, le radier de propreté a été coulé (photo1).
 Ferrillage et coulage de la dalle inférieure du puisard. Il s'agit de la salle qui recueillera les eaux turbinées avant le rejet dans la Cerveyrette. (photo 2 et 3).



Élévation des murs du puisard et coulage du radier de propreté de l'étage turbine (photo4).
 Ferrillage et coulage de la dalle de l'étage turbine (photo 5 et 6).



Élévation des murs de l'étage turbine (photo 7), et des murs périphériques (photo 8).
 Pour la mise hors d'eau, il reste à couler le quai de déchargement qui devra supporter les camions et leurs chargements (à titre d'exemple, l'alternateur à lui seul pèse 17T), élever les murs principaux de la centrale, du transformateur, du local de commande et des équipements électriques. La charpente devrait être mise en place pour fin septembre.



Conduite Forcée :

Plus de la moitié des 2500 m linéaires de la conduite forcée a été posée. Les passages sous la RD et au niveau des Chalmettes sont terminés, la traversée de la Cerveyrette est en cours (photo 9).

La zone d'enfouissement dans les éboulis est pratiquement terminée. Il reste à enfouir la conduite forcée au niveau de la carrière d'extraction pour la raccorder au bassin dessableur situé au pont des Aittes (mi-octobre).

Prise d'eau :

La Cerveyrette a été busée. Pour cela nous avons fait réaliser une pêche électrique de sauvegarde par une entreprise spécialisée en lien avec les autorités administratives (photo10).



Par la suite, les engins ont terrassé l'emplacement du mur barrage, du dessableur et du bassin de mise en charge. Les travaux de génie civil ont démarré par le radier du dessableur et devrait durer encore 2 mois pour se terminer par la construction du mur barrage (photo11), et la mise en place des équipements de vidanges. Les entreprises vont travailler sur le site de prise d'eau jusqu'à fin octobre. Les équipements et le local de commande devront être terminés avant les premières chutes de neiges. Les équipements comme la turbine, le transformateur, l'alternateur, les armoires électriques vont être livrés avant la fin de l'année, pour une installation cet hiver. Il ne faut donc pas tarder...

Départ en retraite



Après un quart de siècle au service de la commune, il s'en va, l'homme qui aimait les choses bien faites. Il s'en va, profiter d'une retraite bien méritée. Espérons qu'il restera pour longtemps un exemple, du savoir-faire et du savoir-vivre Cerveyrins.
Bonne route !

ETAT CIVIL

BIENVENUE À
Pacôme GAY
 Né le 30 Septembre



Lotissement les Colombines

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Pierre BOYER
 Le 7 août
 à l'âge de 89 ans

Aquarelle réalisée
 par « REYOB »
 l'été 2015,
 pour la Mairie



Michel FAURE-VINCENT
 Le 4 octobre
 à l'âge de 79 ans

Ils se sont mariés !

Clémence CATELOT & Jan LEYDECKER
 Le 20 août
 Résidents secondaires au laus



11 novembre 2016



11h Cérémonie
 au Monument aux Morts
 16h30 Inauguration du carré militaire
 au cimetière de Cervières
 17h Apéritif offert par la Mairie
 à l'ancienne école

Bientôt sur la commune SOIREE JEUX EN FAMILLE

Venez vous amuser autour de jeux de société, stratégie, coopération, mémoireIl y en a pour tous les goûts!
 Cette soirée sera organisée courant novembre de 18h30 à 21h à la salle polyvalente de Cervières (foyer de ski de fond)
 Entrée libre et gratuite
 (Vous pouvez apporter un petit plat à partager, nous apportons les boissons)
 Animation proposée par la MJC Centre Social du Briançonnais en partenariat avec la mairie de Cervières, l'association des parents d'élèves et l'association Au Coin du Jeu.